

PREFET DE MAYOTTE

SECRETARIAT GENERAL

Mamoudzou, le 06 FEV. 2020

Direction des Relations avec les
Collectivités Locales

Bureau des finances locales et de
l'environnement

N° 80-SG-DRCL

Objet : Avis au public

Le Préfet de Mayotte informe la population qu'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique, en vue de la mise en service des installations du forage de Majimbini F2, sur la commune de Mamoudzou, village de Mtsapéré, par le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de Mayotte (SMEAM), se déroulera :

du lundi 24 février 2020 au mercredi 25 mars 2020 inclus

Le dossier d'enquête publique sera consultable sur le site internet de la Préfecture de Mayotte à l'adresse suivante :

<http://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/2020/Forage-de-Majimbini>

Le Préfet,
délégué du Gouvernement

Le Préfet de Mayotte
Le Préfet et par délégation
le Secrétaire général

Edgar PEREZ

